

**Bureau des concours**

Service des ressources humaines  
9 cours des humanités, CS 50004, 93322 Aubervilliers cedex  
Mail : [concours-promotion-ita@ined.fr](mailto:concours-promotion-ita@ined.fr)

**Concours d'accès au corps : Assistant ingénieur**

**BAP : E Informatique, statistiques et calcul scientifique**

**FP : Statistique**

**AFFECTATION : Service des méthodes de traitement de données**

**EMPLOI-TYPE : E3D44 Assistant Ingénieur**

**Nombre d'emploi à pourvoir : 1**

# CONCOURS EXTERNE 2025

D'ASSISTANT INGENIEUR

## GUIDE CANDIDAT

## **Dispositions relatives à la présentation de votre candidature et aux modalités d'organisation du concours**

### **A LIRE TRES ATTENTIVEMENT**

#### **PRESENTATION DE VOTRE CANDIDATURE**

Votre dossier complet devra être déposé **au plus tard le 18 novembre 2025 (12H00, heure de Paris)** à l'Institut national d'études démographiques, par la voie dématérialisée à l'adresse fonctionnelle suivante : **concours-promotion-ita@ined.fr**

Tout dossier parvenu incomplet ou hors délai sera rejeté.

Vous êtes tenus de renseigner le dossier de candidature, d'y porter les signatures requises et d'y adjoindre toutes pièces demandées :

#### **Feuillet 1 : Demande d'admission à concourir**

#### **Feuillet 2 : Dossier administratif de candidature**

- Curriculum vitae ;
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Attestation de la CDAPH pour les personnes ayant la qualité de travailleur handicapé (si concerné) ;
- Certificat médical d'un médecin agréé mentionnant le type d'aménagement d'épreuve (si concerné)

#### **Feuillet 3 : Diplômes et titres**

- Copies des diplômes et/ou des titres

#### **Feuillet 4 : Demande d'équivalence (si concerné)**

- Pièces complémentaires pour les dérogations aux conditions de titres ou diplômes, suivant les trois cas prévus :

##### **1. Diplôme étranger : remplir la partie 4A**

- Copie du titre ou diplôme étranger ;
- Traduction du titre ou du diplôme en langue française effectuée par un traducteur assermenté ;
- Relevé des matières enseignées ;

##### **2. Titre ou diplôme français ne mentionnant pas le niveau d'homologation : remplir la partie 4B**

- Copie du titre ou diplôme

##### **3. Reconnaissance d'une expérience professionnelle : remplir la partie 4C**

- Attestations d'employeurs décrivant les fonctions occupées (tâches, activités, niveau de responsabilité...)

#### **Feuillet 5 : Expérience professionnelle et formation professionnelle continue**

- Justificatifs

## Modalités d'organisation du concours

Les phases du concours sont :

- une phase d'admission à concourir, prononcée par l'administration,
- une phase d'admissibilité des candidats admis à concourir, placée sous la responsabilité d'un jury,
- une phase d'admission à laquelle participent les candidats admissibles, placée sous la responsabilité du même jury et à l'issue de laquelle le lauréat est choisi, et une liste complémentaire établie (le cas échéant).

### Phase d'admission à concourir

Cette phase consiste en la vérification :

- de l'arrivée de la candidature dans le délai requis,
- de la complétude du dossier,
- des aptitudes du candidat (par exemple : nationalité, niveau de diplôme, équivalence, aptitude physique),
- de la jouissance des droits civiques du candidat.

Les candidats ne satisfaisant pas à ces obligations recevront une lettre de rejet de leur candidature.

Les candidats admis à concourir font l'objet d'une décision affichée et consultable dans les locaux de l'Ined, ainsi que sur le site [www.ined.fr](http://www.ined.fr).

### Phase d'admissibilité

Les dossiers des candidats admis à concourir sont évalués par un jury qui statue sur leur admissibilité (à participer à la phase d'admission).

Les candidats non admissibles recevront une lettre de rejet de leur candidature.

Les candidats admissibles recevront une convocation unique à la phase d'admission, par lettre simple et/ou par messagerie électronique. La non-réception de la convocation n'engage pas la responsabilité de l'Ined. L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'il relève de sa responsabilité de consulter l'affichage ou la publication sur internet du procès-verbal du jury établissant la liste des candidats admissibles et de prendre connaissance des dates prévues pour la phase d'admission.

### Phase d'admission

L'épreuve orale a lieu dans une salle où le candidat est reçu individuellement.

La notation totale obtenue en conséquence de l'évaluation des candidats lors de ces deux phases détermine un classement par ordre de mérite.

Les candidats non admis recevront une lettre de rejet de leur candidature.

Les candidats admis sur liste complémentaire recevront une lettre leur notifiant cette inscription.

Le lauréat recevra une lettre de proposition de nomination. Il devra expressément accepter le poste dans le délai requis afin de pouvoir être effectivement nommé. Cette nomination interviendra par décision du Directeur de l'Ined.

# INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

9 cours des humanités, CS 50004

93322 Aubervilliers cedex

## FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE OUVERT AU CONCOURS

**CORPS : Assistant ingénieur**

BAP : E Informatique, statistiques et calcul scientifique

FAP : Statistique

**EMPLOI-TYPE : E3DAA Assistant ingénieur**

**NATURE : Service des méthodes de traitement des données**

**AFFECTATION : Ined**

**NOMBRE DE POSTE A POURVOIR : 1**

**NIVEAU DE DIPLÔME MINIMUM REQUIS : Titre ou diplôme classé au moins niveau 5 (Bac+2)**

### DESCRIPTIF DE L'INED

L'Ined a pour mission de mener des recherches sur les différentes problématiques démographiques (fécondité et famille, santé et mortalité, migrations...) et d'informer le public et les chercheurs des évolutions en cours. L'Ined gère environ 250 agents (titulaires, contractuels, doctorants ...) et accueille de nombreux chercheurs associés. L'Ined est au cœur d'un réseau de partenariats nationaux et internationaux de recherche.

### DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

Le service des Méthodes de Traitement des Données (SMTD) est un service d'appui à la recherche dédié à l'accompagnement méthodologique et technique dans le domaine du traitement et de la valorisation des données. Il offre un soutien aux équipes de recherche sur les méthodes statistiques et les logiciels d'analyse, propose des formations ciblées, assure une veille sur l'évolution des outils et des pratiques, et participe à la production, la structuration et la valorisation de bases de données à destination de la recherche.

### Missions :

- Structuration, exploration, enrichissement, analyse et valorisation de données pour la recherche
- Expertise méthodologique, formation et accompagnement des équipes de recherche
- Appui technique dans l'utilisation des logiciels d'analyse des données
- Mise à disposition et valorisation de bases de données administratives, démographiques et contextuelles, en appui aux projets de recherche de l'Ined
- Expertise et appui pour la visualisation graphique à l'ensemble des équipes de l'Ined
- Traitement de données institutionnelles, notamment pour les bilans d'activité de l'Ined

### MISSIONS

Sous la responsabilité du chef de service et en collaboration avec l'équipe support statistique et logiciels, la personne recrutée apportera un soutien technique aux équipes de recherche de l'Ined dans le traitement de données avec des logiciels statistiques, en particulier R. Dans le cadre de la migration progressive du logiciel Sas® vers le logiciel R, elle contribuera à accompagner cette transition. Elle participera également aux missions du service en matière d'accompagnement méthodologique au traitement des données et de formation.

### ACTIVITES PRINCIPALES

- Comprendre et analyser les besoins des utilisatrices et utilisateurs des logiciels d'analyse statistique (en particulier SAS®/R), quel que soit son environnement (Windows, Macintosh, Linux sur poste de travail ou serveur). Participer à l'assistance fonctionnelle et/ou technique.
- Apporter un soutien à la conversion et à la ré-exploitation d'anciennes bases SAS®.
- Fournir un appui ponctuel et dans le cadre de projet pour la programmation sous R (import/export de données, création de variables, analyses statistiques exploratoires).
- Participer aux actions de formation internes, en collaboration avec les ingénieur-e-s du service, ainsi qu'aux réunions d'information et de programmation avec les équipes de recherche.

- Effectuer des analyses exploratoires de données institutionnelles.
- Rédiger des fiches documentaires fonctionnelles et techniques (par ex. séquences d'instructions équivalentes en SAS® et en R).
- Vérifier la qualité des données et cohérence des résultats statistiques et leur présentation.
- Conseiller sur l'utilisation et l'interprétation des statistiques de base.

#### **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**

- Respect du secret statistique et professionnel dans le cadre législatif existant

#### **COMPETENCES PRINCIPALES**

##### **CONNAISSANCES :**

- Méthodes d'analyse exploratoire de données.
- Maîtrise de la programmation sous R
- Connaissance de base en SAS®
- Connaissance générale en sciences sociales pour programmer et documenter une chaîne de traitement de données.
- Connaissance de l'environnement et des réseaux professionnels
- Maîtrise de l'anglais technique et scientifique (niveau B1 du CECRL)

##### **COMPETENCES OPERATIONNELLES :**

- Programmer dans différents environnements informatiques
- Appliquer les techniques du domaine
- Rédiger et/ou mettre à jour la documentation fonctionnelle et technique pour les utilisateurs
- Accompagner de changement (de Sas à R en particulier)
- Communiquer et faire preuve de pédagogie
- Contrôler la qualité des données
- Travailler en équipe
- Gérer plusieurs tâches en parallèle et organiser efficacement son travail
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

##### **COMPETENCES COMPORTEMENTALES :**

- Bon relationnel et sens de la pédagogie auprès de publics divers, avec des niveaux variés en informatique et en statistique
- Capacité d'adaptation
- Curiosité intellectuelle
- Rigueur et fiabilité
- Sens de la confidentialité

## PRECISIONS SUR L'ADMISSION À CONCOURIR

Les concours de l'Ined sont régis par le Code de la recherche.

**1. Nationalité :** La nationalité française n'est pas exigée pour candidater au concours externe d'assistant ingénieur

**2. Conditions d'âge** Il n'y a pas de limite d'âge

**3. Titres et diplômes :**

Pour l'accès au corps des concours externes : Assistant ingénieur

Les candidats doivent être titulaires :

- d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 5,  
ou
- posséder une qualification professionnelle jugée équivalente à l'un des titres ou diplômes cités ci-dessus par la commission mentionnée à l'article 67 du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié qui, à cet effet, peut prendre l'avis d'experts figurant sur la liste mentionnée à l'article 235 du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié. (*lire nomenclature des pièces à fournir feuillet 4 du dossier de concours*)

**Sont dispensés de la condition de diplômes exigées les candidats :**

- mères ou pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement trois enfants (**joindre obligatoirement copie du livret de famille**) ;
- sportifs de haut niveau (**joindre obligatoirement copie de l'arrêté**).

**4. Droits civiques :** Les candidats doivent jouir de leurs droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice d'un emploi public

**5. Service national :** Les candidats doivent se trouver en position régulière au regard du code du service national

**6. Aptitude physique :** Les candidats doivent remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de joindre le bureau des concours de l'Ined par mail à l'adresse suivante [concours-promotion-ita@ined.fr](mailto:concours-promotion-ita@ined.fr)

## PRECISIONS SUR L'ADMISSIBILITE ET SUR L'ADMISSION

Le concours externe comporte une phase d'admissibilité et une phase d'admission. La phase d'admissibilité et la phase d'admission sont notées de 0 à 20 et affectées d'un coefficient.

**Il est rappelé à tous les candidats que les membres du jury sont souverains dans leurs décisions.**

### - CONCOURS D'ACCÈS AU CORPS D'ASSISTANT INGENIEUR (AI)

**L'admissibilité :** consiste en l'étude par le jury d'un dossier comprenant, pour chaque candidat, un relevé de ses diplômes, titres et travaux et un curriculum vitae (**coeffcient 1**).

**L'admission :** L'audition :

L'audition des candidats admissibles débute par un exposé du candidat sur son cursus et ses motivations professionnelles et se poursuit par un entretien avec le jury.

Cet entretien doit permettre d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat ainsi que ses aptitudes à exercer les fonctions postulées et à remplir les missions qui lui seront confiées (**coeffcient 2, durée : 20 minutes dont 8 minutes au maximum pour l'exposé du candidat et 12 minutes au minimum pour l'entretien avec le jury**).